

Le Conseil fédéral a nommé :

(le 9 Novembre 1863)

Mr. Giuseppe *Bernasconi*, de Chiasso (Tessin), télégraphiste au bureau de St. Gall.

(le 11 Novembre 1863)

Mr. Albert *Brunner*, de Brunnadern (St. Gall), commis au bureau des postes de Genève.

(le 13 Novembre 1863)

Mr. Arnold *Keller*, de et à Fischenthal (Zurich), buraliste postal au dit lieu, à la place de sa mère défunte.

INSERTIONS.

Mise au concours.

Un concours est ouvert pour la fourniture de

475 aunes fédérales drap d'uniforme vert pour schabraques ;
350 aunes „ étoffes pour couvertures de chevaux ;

825 aunes de drap et étoffe de couverture teints en laine, de la largeur de 33 pouces entre les lisières prêts à ouvrir.

40 aunes drap cramoisi de la largeur de 40 pouces entre les lisières et prêts à ouvrir.

Des échantillons de qualité et de poids sont déposés auprès de l'Administration soussignée.

Les soumissions sont à adresser au soussigné cachetées avec la suscription ; „Soumission de drap“, d'ici au 23 Novembre prochain. Elles engagent jusqu'au 12 Décembre prochain.

Berne, le 12 Novembre 1863.

L'Administrateur fédéral du matériel de guerre :

WURSTEMBERGER, colonel.

Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franco de port, et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent *distinctement* leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et origine.)

1) *Receveur* au bureau secondaire des péages de Brusata (Tessin). Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 28 Novembre 1863, à la Direction des péages à Lugano.

2) *Deux leveurs* de boîte à Bâle. Traitement annuel fr. 800 chacun. S'adresser, d'ici au 28 Novembre 1863, à la Direction des postes à Bâle.

3) *Facteur* de ville à Aarau. Traitement annuel fr. 900. S'adresser, d'ici au 30 Novembre 1863, à la Direction des postes à Aarau.

1) *Télégraphiste* au bureau principal des télégraphes à Zurich. Traitement annuel fr. 2250. S'adresser, d'ici au 30 Novembre 1863, à l'Inspection des télégraphes à St. Gall.

2) *Télégraphiste* au bureau principal des télégraphes à Berne. Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 30 Novembre 1863, à l'Inspection des télégraphes à Berne.

3) *Télégraphiste* au bureau principal des télégraphes à Lausanne. Traitement annuel fr. 2100. S'adresser, d'ici au 30 Novembre 1863, à l'Inspection des télégraphes à Lausanne.

4) *Commis* au bureau principal des postes à Berne. Traitement annuel fr. 1400. S'adresser, d'ici au 22 Novembre 1863, à la Direction des postes à Berne.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1863
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.11.1863
Date	
Data	
Seite	777-778
Page	
Pagina	
Ref. No	10 059 348

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.